

AVS: les nouveaux chiffres ne résolvent pas le problème

L'évolution des finances de l'AVS fait l'objet de mises à jour et de communications régulières. Disposer de chiffres corrects est décisif lorsqu'il s'agit de faire le point sur la situation de la première assurance sociale de Suisse. Il est fâcheux et regrettable que des erreurs de calcul de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) aient conduit à une appréciation trop pessimiste de l'évolution des finances de l'AVS. Mais les nouvelles perspectives financières ne changent rien au fait que l'AVS sera bientôt dans le rouge en raison du vieillissement de la population, situation encore aggravée par la 13^e rente. Une nouvelle réforme reste nécessaire.

Des données correctes sont importantes, cela ne fait aucun doute. Pour rétablir la confiance dans les chiffres de l'AVS, il faut trouver les causes de l'erreur commise par l'OFAS. L'AVS, est trop importante pour que l'on fasse de la politique avec des chiffres et des prévisions financières incertaines. Les perspectives financières définitivement corrigées de l'AVS, que l'OFAS prévoit de publier en septembre, doivent donc être solides. Des audits transversaux externes doivent s'en assurer.

Les nouveaux chiffres ne changeront cependant rien au problème de fond: la situation financière de l'assurance, financée selon le principe de la répartition, se dégrade en raison de l'évolution démographique. Les départs à la retraite augmentent et les retraites doivent être versées plus longtemps en raison de l'allongement de l'espérance de vie. Les recettes ne suffisent pas pour couvrir des dépenses croissantes. Même avec les nouveaux chiffres, le déficit atteindra 2 milliards en 2030 et 4 milliards en 2033 – par an. Le défaut de financement continuera de s'aggraver les années suivantes.

La correction des perspectives financières ne modifie pour ainsi dire pas l'impact de la 13^e rente AVS. La rente additionnelle à partir de 2026 fera basculer l'AVS immédiatement dans les chiffres rouges, comme cela était annoncé. Les dépenses supplémentaires s'élèveront à 5 milliards d'ici à 2030. **L'économie s'est clairement opposée au financement de la 13^e rente AVS via les cotisations salariales.** Le Conseil fédéral décidera prochainement de la suite des événements en ce qui concerne le financement de la 13^e rente AVS. Les personnes actives ne peuvent pas assumer davantage de charges, c'est clair. Il va falloir discuter sérieusement de la possibilité de financer la 13^e rente avec les moyens existants pendant quelques années et, si nécessaire, en puisant dans le fonds AVS. Dans l'intérêt du budget fédéral et d'autres groupes de tâches présentant des besoins financiers urgents, la contribution de la Confédération ne doit, comme prévu, pas

être augmentée pour le moment.

Il est également clair que les perspectives financières actualisées ne permettent pas de développer davantage les prestations et que la nouvelle réforme exigée par le Parlement d'ici à fin 2026 reste nécessaire pour stabiliser l'AVS. Bientôt, l'AVS versera à nouveau davantage de prestations qu'elle n'encaisse de recettes – les chiffres corrigés n'y changent rien. Si l'équilibre ne s'améliore pas à moyen terme, cela n'augure rien de bon pour l'AVS et pour tous ceux qui comptent sur elle. Minimiser la nécessité d'agir au prétexte que les chiffres et les prévisions de l'OFAS ne sont pas fiables, c'est jeter sciemment de la poudre aux yeux de l'opinion public. L'OFAS ne pourra pas être accusée d'avoir commis une erreur intentionnelle. En revanche, ceux qui minimisent les problèmes réels le font sciemment.